

Metz et de Sedan, toutes les troupes de la province offrirent leurs services au Gouvernement. Un régiment de Paris même vint s'offrir, après avoir traversé la capitale à travers les insurgés qui n'ont pas osé l'attaquer; ce régiment (son nom mérite d'être connu) c'est celui du Luxembourg. Dans l'Assemblée Nationale on a dénoncé dans les termes de la plus légitime indignation les crimes des insurgés. Le Général Trochu a dit quelques phrases que nous croyons devoir reproduire, elles expliquent les difficultés qu'il a rencontrées dans la défense de la capitale et font l'éloge des généraux assassinés par la populace parisienne. Nous trouvons ce discours dans le *Courrier des Etats-Unis* :

"La loi sur l'état de siège, dit-il, la loi de 1846, votée par les représentants de la France, n'est pas une loi de force. C'est une loi de protection (Voix nombreuses : Oui ! Oui ! Très-bien.) Mais je trouve inouï qu'à propos de cette loi, qu'à propos des deux discussions qui ont eu lieu antérieurement, les noms des généraux Lecomte et Clément Thomas n'aient été prononcés par personne. (Très-bien ! très bien !) Messieurs, pendant le siège de Paris, l'ennemi était à la fois au-dehors et au-dedans. Au-dedans il y avait une officine prussienne à laquelle était annexée une fabrique de florins. En même temps il existait une officine française qui agissait partout, et qui nous attaquait par derrière lorsque nous faisons tout notre possible pour nous défendre par devant. Il y avait des scélérats qui recevaient de toutes les mains, qui avaient pour but de paralyser nos efforts et qui avait l'assassinat et le meurtre pour moyens. Aujourd'hui les meneurs de cette guerre civile qui veulent en décliner la responsabilité et la solidarité, ce sont eux qui dix fois pendant le siège, je l'atteste devant le pays, ont failli amener les prussiens dans Paris et ce sont eux qui vont les y amener. (Mouvement. Voix nombreuses : Très-bien.)

Le Général Lecomte, Messieurs, originaire de l'Ecole Militaire, était père de six enfants. Accablé par les charges de la famille, il avait sollicité et obtenu un emploi modeste au Prytanée impérial; il a quitté cet emploi pour s'associer à nos efforts pendant la guerre. C'est un martyr du devoir et une grande victime. (Sensation.) Quant au Général Clément Thomas, je ne puis en parler non plus sans la plus profonde émotion. Il avait consacré sa vie à la République. Il avait souffert pour elle un long exil qu'il m'avait raconté lui-même; il avait l'âme haute et fière et je déclare ici que pendant le siège il a été, autant contre les ennemis du dehors que contre les ennemis du dedans, mon collaborateur le plus dévoué, et plus courageux. (Applaudissements.) Je demande à l'Assemblée Nationale de déclarer par un vote solennel qu'elle adopte la famille du Général Lecomte et que le meurtre du Général Clément Thomas est un deuil public auquel la France s'associe." (Applaudissements prolongés.)

Ce n'est qu'aux premiers jours d'avril que commencèrent à bien dire les opérations contre la ville insurgée jusqu'alors on s'était occupé d'organiser parfaitement l'armée et de mettre Versailles à l'abri d'un coup de main.

Le 2 un corps d'insurgés de deux mille hommes environ s'étant aventuré au delà du pont de Neuilly fut mis en déroute par un détachement de gendarmes et de gardes forestiers soutenus par l'artillerie du Mont Valérien. Le lendemain cent cinquante mille hommes, sortirent de Paris en trois colonnes commandées respectivement par le Général Duval le Général Bergeret et M. Flourens et se dirigeaient sur Versailles. Le corps commandé par le Général Bergeret a été le premier dispersé par les canons du Mont Valérien et le Général Duval a été tué. Les troupes du Gouvernement se sont emparées des redoutes de Chatillon. et ont pris le Général Henry et quinze mille hommes prisonniers. Il y eut un grand carnage : le Général Flourens a été tué. Ce sont de ces batailles horribles dans le genre de celle qui inspirèrent au poète Rebul ces magnifiques strophes composées dans une des journées de Juin 1848 et qui malheureusement ne s'appliquent que trop bien à celles d'Avril 1871 :

Ce ne sont point ici de ces nobles batailles
Où la gloire amoindrit les ombres du trépas;
C'est un peuple acharné sur ses propres entrailles,
Et tous sont conviés au funèbre repas.

Que diront les débris laissés par cette orgie ?
Quelle voix sortira de taut de sang versé ?
Dira-t-elle *En avant !* à sa sombre énergie,
Ou commandera-t-elle un retour au passé ?

Hélas ! à tous les yeux l'avenir se dérobe,
Et ce n'est que toi seul qu'on peut interroger ;
Dans les convulsions que subit notre globe
Jamais l'homme, Seigneur, ne fut plus étranger.

Oui, qui nous dira comment se terminera cette guerre fratricide, car si les troupes du gouvernement ont eu l'avantage dans plusieurs combats entr'autres à Neuilly, il n'en est pas moins vrai qu'à l'heure où nous écrivons, les insurgés tiennent les troupes nationales en échec ou du moins que ces dernières sont forcées d'attendre du renfort. Le maréchal MacMahon, ce noble et glorieux vétéran des armées françaises, commande les troupes fidèles, tandis que les forces insurgées sont sous les ordres d'un polonais, le général Dombrowski qui paie ainsi d'ingratitude les services rendus par la France à sa patrie. Tous les forts, excepté le Mont-Valérien, sont paraît-il en la possession des insurgés, ce qui n'empêche

pas que les troupes du gouvernement ne soient aux portes de Paris qu'ils bombardent de leurs redoutes de Courbevoie et de Chatillon. A l'intérieur de Paris le règne de la Terreur continue : les prisons sont pleines, les églises ont toutes été fermées après avoir été pillées, les différents établissements publics et les maisons des riches ont été saccagés par la populace : on jouit donc de toutes les libertés, quel heureux temps ! Les troupes prussiennes pendant ce temps, gardent la neutralité quoique les insurgés se soient servis d'un mot mal interprété dans une lettre du général commandant les troupes stationnées à St. Denis pour faire croire qu'elles interviendraient en faveur de la révolution. Il paraît qu'au contraire il a donné à entendre plus tard que les ordres des quartiers généraux étaient d'être inflexible envers les insurgés et aussi utile que possible au gouvernement sans enfreindre les stipulations du traité de paix.

Pendant que ces tristes événements se passaient en France, l'Angleterre et l'Ecosse fêtaient le mariage du Marquis de Lorne, fils aîné du Duc d'Argyll, avec la Princesse Louise, huitième enfant de Sa Majesté la Reine d'Angleterre. Ce mariage avait ceci de particulier que c'était la première fois qu'un membre de la famille royale se mariait avec un de ses sujets depuis le règne de Henri VII, dont la fille la Princesse Marie, se maria d'abord au Roi de France Louis XII, puis au Duc de Suffolk en 1515. Aussi ce mariage a-t-il occasionné de grandes réjouissances non-seulement en Angleterre et en Ecosse, mais encore dans ce pays où l'événement a été fêté par la population écossaise.

La Prusse s'occupe en paix de panser ses plaies nombreuses et de récompenser ses guerriers victorieux; c'est ainsi que l'on annonce que l'Empereur Guillaume a élevé le comte de Bismark au rang de prince de l'empire allemand, et a créé le général de Moltke grand-croix de l'ordre de la croix-de-fer. Le seul désir actuel du Roi de Prusse semble de recevoir un large vote de subsides du Parlement et de ne pas manquer l'indemnité imposée à la France. L'entrée solennelle des troupes allemandes dans Berlin est remise à des temps plus gais ou au retour des troupes d'occupation.

De ce côté-ci de l'Atlantique règne la paix la plus profonde, et les changements qu'on se propose de faire dans les limites des Etats ne se feront pas comme ceux de la Prusse au prix du sang, mais tout au plus au prix d'argent. Les isles cependant font exception, car le sang coule à flot à Saint Domingue et à Cuba. Nos voisins ont en vue l'achat de l'île de Saint Domingue et ont envoyé une commission pour visiter cette isle et s'assurer des dispositions de ses habitants. Cette commission n'a pas eu, paraît-il, des résultats très satisfaisants et la population de cette île ne paraît pas goûter l'annexion et y préfère même l'état de guerre civile à laquelle elle est abandonnée.

Les plus grandes atrocités se commettent actuellement à Cuba; chaque parti exerçant des sanglantes représailles et malheureusement tout fait prévoir qu'il s'écoulera encore du temps avant que les Espagnoles rentrent en paisible possession de l'île. La Commission Internationale qui siège actuellement à Washington travaille dans le plus grand secret et rien ne transpirant au dehors, les reporters américains sont obligés d'imaginer eux-mêmes des solutions plus ou moins habiles aux grandes questions qui y sont discutées. Pour nous qui n'ajoutons pas foi à ces combinaisons multiples imaginées par les journaux américains nous préférons attendre que le résultat des travaux soit connu pour en parler.

Deux événements importants se sont accomplis dans ce pays depuis notre dernière revue. Le premier qui est la consécration de Mgr. Taschereau comme archevêque de Québec, a eu lieu, le 19 de Mars. L'église cathédrale avait revêtu pour cette imposante cérémonie ses riches et pompeux ornements, et présentait cette pompe grandiose et mystérieuse qui pénètre l'âme de la majesté divine.

Neuf évêques étaient présents : Mgr. Horan, de Kingston, Mgr. Goësbriand, de Burlington, Mgr. Charles Laro que, de St. Hyacinthe Mgr. Langevin, de St. Germain de Rimouski, Mgr. Lynch, de Toronto Mgr. Farrell, d'Hamilton, Mgr. Guigues, d'Ottawa, Mgr. Lafliche, des Trois-Rivières, Mgr. Bourget, de Montréal. Le chœur était aussi rempli d'un nombreux clergé venu de toutes les parties du pays, tous les curés de l'archidiocèse étaient présents, et les différents ordres religieux et les différentes maisons d'éducation étaient représentés par leurs chefs et supérieurs. Dans le bas-chœur on remarquait Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, et plusieurs membres du gouvernement, les Juges, le Consul-Général de France, le Corps Universitaire entier, le Maire de la ville, le Commandant de la garnison avec un nombreux état-major, le Colonel Commandant la Milice et plusieurs officiers de Milice et les représentants de la presse. Enfin rien ne manquait à l'éclat et à la pompe de l'imposante cérémonie; la partie musicale était magnifique, les plus beaux morceaux des maîtres étaient admirablement bien rendus par les membres de l'Union Musicale soutenus par un orchestre des élèves du Séminaire et d'amateurs. Enfin l'affluence considérable, les décorations les uniformes brillants et la richesse des vêtements sacerdotaux, tout prouvait que chacun se réjouissait et tenait à faire voir au nouveau prélat que le choix du Saint Père était conforme au vœu unanime du peuple canadien.

Le second événement est la prorogation de la quatrième session du premier Parlement Fédéral. Cette session a été remarquable sous plusieurs rapports. D'abord parce qu'en l'absence du Premier Ministre Sir John A. MacDonald, un canadien-français Sir George Cartier a conduit habilement et avec honneur les mesures du gouvernement pendant on peut dire